

*Entre CIEL, TERRE et MER,*

## **CABRIS**

06530

Note de réflexion N° 3 11 2008



## Communauté de communes

### Ou communauté d'agglomération ?

*A Cabris, aussi, La QUESTION est là, inéluctable !*

*Certes, le choix est en principe fait par la majorité des habitants : la communauté de communes.*

*MAIS rien n'assure que ce choix sera la réalité demain.*

*Et si, au-delà le devenir fort incertain en ce domaine, un autre choix bien plus fondamental et plus urgent était oublié, négligé ? Celui du Projet et de l'identité.*

M.B.11 2008

#### **1- Au-delà la commune**

Au 1<sup>er</sup> mars 2008, près de 37.000 communes en France ! La France est, en Europe, le pays où il y a le plus grand nombre de communes ! Le diagnostic est en général : c'est trop !

Par ailleurs trop d'échelons administratifs entre la commune et l'Europe ! Supprimer les départements ? ... Regrouper des régions ? ... Regrouper les communes ?....

Le débat est posé.

Il y aura des décisions majeures. En 2009 ? En 2010 ?

#### **2- Quel(s) Choix ?**

Pour les deux ans à venir, pour Cabris, voici nos hypothèses de travail :

2-1 Cabris seul... Cela appartiendra prochainement au passé.

2-2 Le choix n'est pas fonction seulement des habitants. Il relève du pouvoir politique et de rapports de forces.

2-3 Trois choix majeurs peuvent être retenus :

1- Communauté de communes : Le canton ... après l'échec d'une entité composée du canton plus celui de Fayence (dans le Var)

2- Communauté d'agglomération (Grasse)

3- Un système hybride des deux... voire une communauté d'agglomération plus vaste.

De plus, à terme, entre Cabris disposant encore de l'autonomie actuelle et Cabris géré dans plusieurs années, par délégation... les variations sont différentes et chargées de conséquences qu'il convient de ne pas éluder.

2-5 Le courage exige de prendre conscience de la situation, de travailler collégalement aux principaux scénarios, à leurs conséquences. Puis, un choix collectif précédera la mise en œuvre.

2-6 Se focaliser sur l'option « communauté de communes » est dangereux et insuffisant. Dangereux, car il n'est nullement acquis. Dangereux, car dans tous les cas, un débat plus fondamental existe.

2-7 Ce débat peut être ainsi formulé : Quel village... quel cadre de vie voulons-nous ? Ou encore : Quel est notre projet pour Cabris ? ET désormais : Quelle communauté avec quelle identité et quel dynamisme voulons nous ?

Car dans bien des domaines : économie, culture, éducation et formation, écologie, habitants dont les jeunes et les seniors<sup>1</sup>, rien de significatif, de fondamental, ne surgit pour l'instant pour fonder un projet... tant au niveau du village que de la communauté d'appartenance.

Il est plus que temps de se préparer à cette étape historique inéluctable. Dans tous les cas, pour notre village c'est toute la population de Cabris qui est concernée. C'est une ardente obligation. Cela relève non de la politique mais du politique, comme conception et devenir du village.

Cela relève non d'une personne ou de quelques-unes, mais de TOUS LES HABITANTS.

Et s'il n'y a ni identité ni projet alors, c'est le référent de la communauté qui primera

### **3- Quel PROJET et Quelle IDENTITE ?**

La question majeure est triple :

- 1- Quel Projet ?
- 2- Quelle identité ?
- 3- Quelle volonté collective ?

Concevoir collégalement un projet et veiller à son approbation par tous les habitants est une ardente obligation. Pour cela le recours initial à une « commission extra municipale » représentative semble la meilleure voie. Puis des réunions publiques. Enfin, pourquoi pas un referendum local ?

Cette démarche permettra de clarifier et de fonder notre identité. Car à ce jour, rien n'assure qu'elle est au cœur de la majorité des habitants.

Projet et identité reposent sur trois pôles, comme forces ou/et résistances :

- 1- La municipalité. C'est l'entité légale. Elle ne peut pas ne pas se prononcer.
- 2- Un courant qui surgit et entraîne l'ensemble à ce travail collégial
- 3- Des habitants demandent, par une pétition, ce travail.

Il peut aussi par inertie ne rien se passer. Ce serait terrible pour notre village. Mais cette option n'est nullement la moins probable.

Espérer une concertation intelligente loin des tensions du passé et des petites zizanies ?

Ce qui précède s'applique certes à notre village mais aussi à la communauté de référence.

### **4- Et si DEMAIN... ?**

Soit rapidement, soit en 2009, si la décision prise par les pouvoirs publics était la Communauté de communes, il ne conviendra pas de dire « nous avons gagné »... ou « C'est fait » !

NON, ce serait le début d'une nouvelle étape, la construction de cette communauté de communes au service de tous.

Alors, OUI, aux habitants, à chacun, il conviendra de dire :

*Ne vous posez pas d'abord la question : qu'est ce que cela nous rapporte ; mais celle-ci : Qu'apportons nous à cette communauté ?<sup>ii</sup>*

M.B. XI-2008

---

<sup>i</sup> Dans le cadre du projet global à terme, des projets lourds comme celui d'une nouvelle école, d'une amélioration du tennis, d'une maison de la santé, du développement économique, (très grave la situation économique du village), du programme Seniors etc. devraient faire l'objet systématiquement de pré-études de faisabilité. Il y a, dans notre village, suffisamment de compétences pour réaliser bénévolement ce pré-études.

<sup>ii</sup> Demain, deux structures devraient changer. Parmi tous les scénarios, on peut retenir la commune et la région.

- La commune : les inévitables regroupements se poursuivront. En soi, ils sont une réponse en termes de forme de structure ; POUR FAIRE QUOI ? Pour QUEL (S) PROJET(S) ? Voilà les vraies questions.
- La Région. Il y aura en France regroupement (entre 8 et 14 ?)